

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmis au représentant de l'Etat

le 19 octobre 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 15 et 16 octobre 2012

2012 DEVE 151 Subvention de 4.500 euros au groupement régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement (Graine Ile-de-France) pour son projet d'animation d'un pôle de ressources documentaires.

Mme Fabienne GIBOUDEAUX et M. René DUTREY, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 2 octobre 2012, par lequel M. le Maire de Paris lui propose d'approuver la subvention de la ville de Paris à l'association Graine Ile-de-France pour son projet d'animation d'un pôle de ressources documentaires ;

Sur le rapport présenté par Mme Fabienne GIBOUDEAUX et M. René DUTREY au nom de la 4^e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 4.500 euros est attribuée à l'association Graine Ile-de-France dont le siège social est situé au 15-19 rue Capron (18^e).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée :

- à hauteur de 1.500 euros au chapitre 65, rubrique 820, nature 6574, ligne VF 23006 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2012 ;

- à hauteur de 3.000 euros au chapitre 65, rubrique 833, nature 6574, ligne VF 23003 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2012.